



« 2024, annus horribilis ! », telle pourrait être la clameur poussée à l'unisson par les personnels Orange, malmenés et désabusés face aux vents mauvais et contraires de la conjoncture. Gel des augmentations salariales, participation et intéressement en forte baisse, montants « peau de chagrin » alloués par le budget 2024 des activités sociales et culturelles (ASC) parachèvent ce triste tableau. La CFE-CGC milite pour une meilleure redistribution de la valeur. A cet égard, le budget des ASC participe à ce maintien du pouvoir d'achat, à un partage de la valeur équitable. Pour peu qu'elle soit majoritaire, ce credo d'une meilleure redistribution, la CFE-CGC l'illustre et le décline déjà au quotidien depuis plus de 10 ans. Un modèle vertueux de partage qui ne peut être déployé sans vos suffrages.

Baisse du budget ASC : Haro sur les frais de gestion ! ...

**Avec votre CSE DOGNE
non géré par la CFE-CGC Orange**

-250€

- **Tout augmente... sauf le budget des ASC !**

A l'aune des montants 2023, Il n'a échappé à personne que la nouvelle grille 2024 des montants alloués accuse une baisse de l'ordre de 30% sur les QF médians et majoritaires. Cette forte baisse s'explique en partie par un budget des ASC qui épouse la trajectoire des effectifs DOGNE, en recul de 10% annuels affectant ainsi la masse salariale et le budget des ASC qui en découle. C'est certes l'explication principale de la baisse des prestations, mais pas la seule. En effet, les montants haussiers du « tout en un » 2023 sont trompeurs dans la mesure où ils sont le fruit d'un rattrapage. Les années COVID ont généré une faible utilisation du budget des ASC. Les réserves furent donc redistribuées en 2022 et 2023, année électorale oblige, quelle surprise ! Cette redistribution opportune s'est traduite par une hausse significative des montants alloués aux ayants-droits.

**Avec votre CSE
géré par la CFE-CGC Orange**

+400€*

* Reversement à chaque salarié de ses subventions restauration non consommées

Des frais de gestion très bas

0,40 % ↓

- **Autres CSE : entre 10 et 30%**

GRILLE ASC 2024														
QF	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Montants en €	1000	900	810	730	650	570	500	440	390	340	310	310	310	250

A Alternant	800 €	950 €	1100 €	1250 €	150 €
B (I.2 - I.3)	1250 €	1400 €	1550 €	1700 €	150 €
C (II.1 - II.2)	1100 €	1250 €	1400 €	1550 €	150 €
D (II.3)	1000 €	1150 €	1300 €	1450 €	150 €
D bis (III.1 - III.3)	900 €	1050 €	1200 €	1350 €	150 €
E (IV.1 - IV.2)	780 €	930 €	1080 €	1230 €	150 €
F (IV.3 - IV.4)	700 €	850 €	1000 €	1150 €	150 €
G (IV.5 - IV.6)	290 €	440 €	590 €	740 €	150 €

A cet égard, les années COVID furent salvatrices pour le budget des ASC, car on partait en 2019 avec un lourd déficit, héritage de la précédente mandature pilotée par ces mêmes Organisations Syndicales qui se retrouvent aujourd'hui au pied du mur.

Au final, la perception du budget 2023 est une perception en trompe l'œil. La CFE-CGC milite pour une meilleure redistribution de la valeur et a fortiori lorsque la contribution ASC de la direction par salarié est grignotée par une inflation croissante des frais de gestion et de fonctionnement en dépit d'une dématérialisation de l'offre.

La baisse des effectifs est un bouc émissaire tout désigné, un écran de fumée servant à masquer une gestion des frais de fonctionnement perfectible. Il est manifestement difficile d'assumer les choix des précédentes mandatures. Appeler chaque fois à la rescousse la baisse des dotations et la désigner comme seule responsable de la baisse des prestations relève de la désinformation.

Même si le budget des ASC (4,69% de la masse salariale) est impacté par la trajectoire des effectifs, les gisements d'économie existent. Servir des prestations décentes et non pas indigentes passera par une gestion au cordeau, une maîtrise totale des coûts et frais de fonctionnement.



Des frais ajoutant de la baisse à la baisse et minorant d'autant le reste à distribuer !

Rien d'utopique, la CFE-CGC le prouvant au quotidien depuis plus de 10 ans au sein des CSE où elle est majoritaire. Il va sans dire qu'un CSE qui redistribue 70% des sommes perçues a moins de marges de manœuvre qu'un CSE qui en redistribue 99%.

- **Minoritaire au sein du CSE DOGNE et pourtant... 2^e OS, écartée du bureau composé au 3/4 par la CFDT !**

En dépit d'une position minoritaire au sein du bureau, vos élus CFE-CGC défendent mordicus votre pouvoir d'achat. Nous militons pour une simplification des processus de redistribution, notamment sur les remboursements sur factures. Nous constatons que nos idées et préconisations infusent lentement et gagnent les esprits les plus réfractaires et dogmatiques. L'adoption du « tout en un » est un exemple marquant et un premier pas encourageant.

- **Qui ne dit mot... ne consent pas pour autant ...**

La CFE-CGC DOGNE n'a pas pris part au vote du budget des ASC 2024 car elle ne souhaite pas cautionner un modèle de redistribution à bout de souffle, pénalisé par une inflation non maîtrisée des frais de fonctionnement. **Des frais de gestion énormes au regard des besoins réels alors que les ASC sont dématérialisées.** Un autre modèle de partage de la valeur est possible, un modèle soutenant le pouvoir d'achat des personnels. Une alternative qui est tributaire des choix électoraux. Quand le bulletin de vote impacte votre pouvoir d'achat...

▪ **Bilan 2023 CSE OFS : aide moyenne ASC-Restoration : 2980 euros**

LA CFE-CGC ORANGE REVENDIQUE

- ▶ Une redistribution selon la classification et une liberté de choix dans l'utilisation de vos subventions
- ▶ Une gestion pragmatique du budget permettant ainsi de vous reverser la totalité des subventions reçues
- ▶ Pas de contraintes de calendrier : les prestations sont ouvertes toute l'année sans saisonnalité ni coupure



CHOISISSEZ
**CEUX
QUI
AGISSENT !**



Vinciane LASSELIN : 06 45 66 56 83
Rachid BOUDAUD : 06 08 10 77 09

Abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
Tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFE-CGC

